

Philippe Tribaudeau  
Mairie d'Entrepierres  
04200 Entrepierres

Madame La Préfète des Alpes-de-Haute-Provence  
8 avenue du Dr Romieu  
04000 Digne-les-Bains

Contact:

Madame Laure Birgy  
25 rue du Glissoir  
04200 Sisteron

Tél: 04.92.31.10.97

Email: laure.birgy@gmail.com

A Entrepierres, le 28/11/2021

Objet: Solution antenne du Grauzou

Madame la Préfète,

J'ai pris note de votre courrier du 18 novembre dernier dans lequel vous me proposiez de ne pas mettre en service l'antenne N°1. Je vous remercie pour ce début de solution.

Pour prendre cette décision, vous vous êtes appuyée sur l'étude de couverture de l'opérateur Free qui via une carte indique que mon lieu de vie ne sera pas impacté. Pour l'opérateur comme pour vos services cette carte serait visiblement une preuve irréfutable. Or, cette carte n'est que la représentation de la couverture considérée comme commercialisable avec certitude.

Pour la problématique de santé qui me concerne, il faudrait prendre en compte le phénomène de réflexion des ondes électromagnétiques. Dans le cas contraire, on risque grandement d'aboutir à une solution inadaptée. En effet, couvrir la montagne de La Tour constituée de parois rocheuses produira de multiples réflexions qui impacteront ses alentours. Mon campement étant à 300m à vol d'oiseau, le risque est très important. En somme, ne pas installer l'antenne N°1 n'est malheureusement pas une garantie suffisante puisque l'antenne N°2 arrosera aussi la montagne de La Tour.

Face à ce constat, je ne puis que vous proposer de nouveau d'accepter la solution consistant à augmenter de 50° l'azimut de l'antenne N°2 permettant de couvrir le hameau de Vilhosc plus à l'ouest tout en ayant de grandes probabilités de préserver mon lieu de vie. Cependant, si jamais ceci n'était pas suffisant, l'ultime solution serait d'éteindre cette seconde antenne.

Aussi, pour travailler sur la solution, je suggère de demander à l'opérateur FREE 2 autres cartes de simulation :

1) La même carte que celle que vous m'avez envoyé mais en supprimant la couverture générée par l'antenne N°1. Ceci permettrait de pouvoir constater que la montagne de la Tour resterait exposée.

2) La même carte que la précédente mais avec en plus un changement d'azimut à 220° pour l'antenne N°2 (au lieu de 170°) afin de constater que la montagne de la Tour ne serait plus exposée et d'évaluer quels habitats ne seraient pas couverts.

Le compromis que représente ce moratoire partiel sur les 2 antennes citées est vital. Aussi, sachez que je suis toujours en attente de votre proposition d'un nouveau lieu de vie compatible avec mon niveau d'EHS. Comprenez bien que j'en suis réduit à cette situation de grande précarité après plusieurs années de recherches infructueuses... Ma famille et moi-même étant littéralement usés par des années de lutte, j'ose espérer que vous aurez l'humanité de nous épargner un combat judiciaire.

Comme le disait avec cynisme un Président du Conseil Régional de Bourgogne (dont je suis originaire) il y a toujours eu des sacrifiés du Progrès. La question qui m'habite aujourd'hui est : serai-je totalement sacrifié sur l'autel du progrès technologique d'ici quelques semaines ?

Veillez agréer, Madame la Préfète, mes salutations respectueuses.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a loop and a final flourish.